

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURE



Pays de l'Isle en Périgord

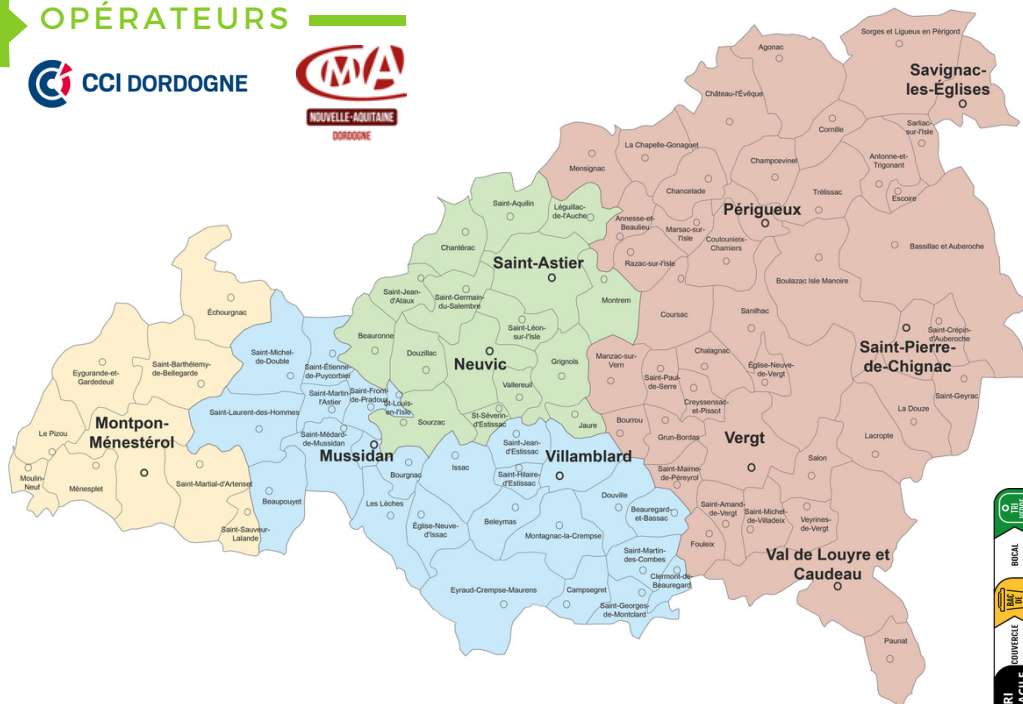
Espace Aliénor - 255 rue Martha Desrumaux
24000 Périgueux

Lucie BERTHON

Chargée de mission dynamisation de l'économie
economie@pays-isle-perigord.com

06.13.60.69.37

OPÉRATEURS



Ne pas jeter sur la voie publique.

ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ



2024-2027

VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE ?

Bénéficiez du dispositif de soutien
à la modernisation et au
développement d'activités artisanales,
commerciales et de services.



SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

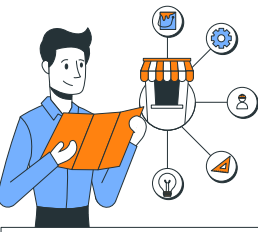
 **Commerce alimentaire**
Commerce en équipement (maison et personne)
Commerce réalisant des tournées alimentaires

 Situé sur l'une des 93 communes du territoire du Pays de l'Isle en Périgord

OU

 **Café-Hôtel-Restaurant**
Bâtiment et Travaux Publics
Service de réparation et d'entretien

 Situé au centre-ville d'une de ses communes :
Agonac ; Mensignac ; Montpon-Ménestérol ; Mussidan ; Neuvic ; Périgueux ; Saint-Astier ; Saint-Léon-sur-l'Isle ; Saint-Pierre-de-Chignac ; Savignac-les-Églises ; Val de Louyre et Caudeau ; Villambard et Vergt.

 **Je suis chef(fe) d'entreprise et ...**
je suis inscrit(e) au RCS et/ou Répertoire des Métiers depuis 1 an minimum
j'ai moins de 10 salariés (TPE)
j'ai réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 1 millions d'€

J'ai pour projet de :

- Rénover mes vitrines, enseignes,
- Rénover, mettre aux normes ou sécuriser mon entreprise,
- Moderniser mes locaux d'activité,
- Acquérir du matériel professionnel (neuf ou occasion), (ex : vitrines réfrigérées, caisse enregistreuse, imprimante 3D).
- Améliorer l'accessibilité aux PMR,
- Moderniser mon outil de production,
- Réaliser des investissements conduisant des économies d'énergie et/ou ayant un impact positif sur l'environnement
- M'équiper d'un véhicule de tournée,
- Acquérir un logiciel de production, logiciel de caisse.

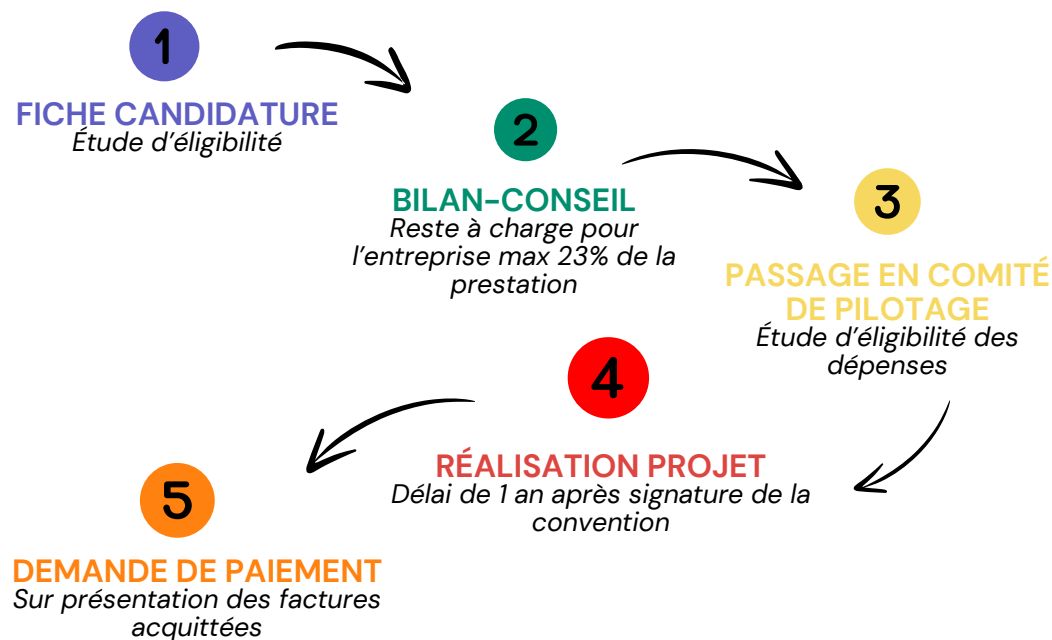


MONTANT DE L'AIDE

Enveloppe dépenses éligibles de 4 000 € à 30 000 € HT
jusqu'à 75 000 € HT pour les tournées alimentaires

Subvention à 30% des dépenses éligibles

DÉMARCHE DE DEMANDE DE SUBVENTION



IMPORTANT!

L'éligibilité des dépenses sera étudiée lors de la réalisation du **bilan-conseil obligatoire** et du passage en comité. La validation de la fiche de candidature ne vaut pas garantie d'attribution de subvention.

Avant le dépôt des candidatures : pas de signature de devis, pas d'engagement de commande ou versement d'acompte.

Retrouvez plus d'information sur notre site internet

www.pays-isle-perigord.com

